

ÉLECTIONS AU CE Lignes



L'UNAC : un des syndicats fondateurs du CE Lignes.

À sa création en 1994, le CE Lignes disposait d'un très petit budget (la plus petite subvention par salarié, allouée par le CCE de l'époque).

Les services rendus aux PN étaient sommaires : un restaurant et une cafétéria qui n'ouvraient que le midi et seulement en semaine. Certains PNC se rappellent peut-être l'époque où nous devions demander au suivi planning l'autorisation d'aller dîner, quand nous étions de réserve. Il fallait alors prendre une navette et se rendre au Terminal A ou B pour pouvoir trouver de quoi manger...

Avec ses premières subventions, le tout jeune CE Lignes a acheté quelques distributeurs de sandwiches et de boissons chaudes qu'il a installés dans son « Mach DO » et a pu offrir ces premières facilités aux PNC.

Puis en 2003, après trois années de procédures juridiques, nous avons obtenu « l'inversion des flux ». Cette application de la loi imposait à l'employeur de verser ses subventions directement au CE, et non plus au CCE, alors géré par les grandes centrales syndicales FO – CGT – CFDT, qui ont toujours

considéré que les PNC devaient se contenter des quelques miettes qu'elles leur jetaient !

Le CE Lignes, disposant enfin de sa subvention, a pu développer, l'un après l'autre, les services qu'il souhaitait offrir à ses PNC.

L'ouverture de la cafétéria a été prolongée l'après-midi, pour s'étendre 7 jours sur 7. Pour s'adapter au rythme des PN, le restaurant a été ouvert le soir, puis le week-end et enfin le matin dès 6 heures pour le petit déjeuner.

La médiathèque a pu se développer et ouvrir son site de vente en ligne. La participation financière à vos achats de billetterie-spectacle a augmenté, pour atteindre aujourd'hui 50 % de subvention toute l'année ! On vous y propose les Chèques Vacances, les Coupons Sport, le CESU dématérialisé...

**DÉVELOPPER ET AMÉLIORER
EN PERMANENCE LES SERVICES
DESTINÉS AUX PNC**

Alors qu'il fallait inscrire ses enfants à date fixe et attendre plusieurs mois l'éventuelle confirmation du séjour, les inscriptions aux colonies de vacances du CE Lignes sont ouvertes toute l'année depuis 2006, subventionnées à 66 %, disponibles H24 et toutes confirmées dès l'inscription.

En 2008, le CE Lignes a pu créer son propre site d'agence de voyages destiné aux PN et à leurs familles, en offrant les catalogues de plus de 50 tour-opérateurs, dont les prix négociés permettent de réelles réductions allant jusqu'à 60 %.

Au quotidien, nous développons et améliorons en permanence les services destinés aux PNC. Nous réhabilitons actuellement la cafétéria du BEPN afin de vous offrir plus de confort quand vous la fréquentez à chacun de vos stages. Vous découvrirez cette nouvelle cafétéria à la mi-mars.

Nous avons créé à CDG le Crew Lounge et son Cyber afin de permettre aux PNC de pouvoir disposer d'un lieu privilégié, spécialement conçu pour eux.

Nous allons installer une grande cafétéria sur la base de Paray afin d'offrir aux PNC de cette base un espace dans lequel des prestations de grande qualité leur seront proposées. Ce projet devrait voir le jour pendant l'été 2011 et répondra à une demande forte des PNC basés à Orly.

Sachant qu'il n'y avait pas de surface disponible à Paray pour y installer une nouvelle cafétéria, il a fallu attendre que la Com-

pagnie décide de réaménager totalement cette base, pour que le CE Lignes puisse y insérer le projet de sa propre cafétéria. Vous y découvrirez un espace vaste, lumineux et convivial proposant une large gamme de prestations (petit déjeuner, brunch, déjeuner, goûter, jus de fruits frais, sorbets, soupes, salade-bar, etc.).

Nos médiathèques vont subir une cure de jouvence et vous présenter des aménagements plus ergonomiques, permettant l'utilisation de supports multimédia révolutionnaires par lesquels vous accéderez à de gigantesques fonds d'archives et de documents...

Le CE Lignes est un des CE les plus dynamiques et généreux de France. Sa gestion efficace lui permet aussi de vous accompagner dans les achats de fournitures scolaires (en envoyant à chaque enfant un bon d'achat de 100 €) ou de vos cadeaux de Noël (en offrant un bon d'achat de 80 € aux enfants de moins de 15 ans et de 140 € aux adultes).

C'est en nous opposant efficacement et fermement aux centrales syndicales CGT – CFDT – FO qui gèrent les autres CE et le CCE d'Air France (avec tout le succès dont la presse se fait régulièrement l'écho) **que nous avons pu construire votre CE Lignes.**

Dans quelques jours, vont se dérouler plusieurs élections à Air France, **dont celle de vos futurs représentants au CE Lignes.**



POUR NOUS PERMETTRE DE **POURUIVRE LES PROJETS DU CE LIGNES** QUI VOUS SONT DESTINÉS, POUR GARANTIR À VOTRE CE LIGNES L'EXIGENCE, **L'INDÉPENDANCE ET L'AUTONOMIE** DONT IL A BESOIN, POUR GARDER **LE DYNAMISME ET L'INNOVATION** QUI FERONT QUE VOTRE CE RESTERA UN CE « PAS COMME LES AUTRES », RENOUVELEZ-NOUS VOTRE CONFIANCE ET VOTRE SUFFRAGE :

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS DE L'UNAC AU CE LIGNES.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE SOUTIEN.

Christophe DROPSY

PNC – Délégué UNAC
Actuel Secrétaire du CE Lignes

Patricia KALFON

PNC – Déléguée UNAC
Actuelle Secrétaire Adjointe du CE Lignes